

# Les atouts cachés du secteur forestier

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE Un atelier de restitution des résultats du projet de renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale, à travers la gestion des produits forestiers non ligneux, s'est tenu hier à Libreville, à l'initiative conjointe de la FAO et du ministère en charge des Eaux et Forêts.

l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentalion (PAO), en collaboration avec 
le ministère des Eaux et l'orêts, a organisé hier à Libreville un atelier de restitution des résultats du projet relatif 
au "renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers 
la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL)", lancé en 
juin 2010, au bénéfice de trois pays de 
la sous-région (Gabon, RCA et Congo). 
Ce projet poursuit un double objectif 
mieux gérer les PFNI, par le biais d'une 
participation active et la responsabilisation des parties premantes grâce à 
l'application d'un cadre juridique ame 
lioré, et améliorer les conditions de 
vie et le niveau de sécurité alimentaire 
des ménages dépendants des forêts, 
en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des 
principes du droit à l'alimentation, et 
au développement de petites entreprises viables économiquement.

Prises viables economiquement.
L'exécution dudit projet avait conduit à la mise en place de sites pilotes dans les provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem. Son comité de pilotage revendique, à son actif, l'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant le secteur de PFNL, le renforcement des capacités techniques des populations rurales riveraines des sites



pilotes, le renforcement des capacités organisationnelles avec la création de 43 groupements d'intérêt économique (GHE) ou petites et moyennes entreprises forestières (PMEF), basses sur la commercialisation des PFNL, la sensibilisation et la formation des acteurs principaux, et le renforcement des capacités dans la rédaction des plans de développement d'entreprise au bénéfice des Gie ou PMEF, l'organisation et la recherche de financements pour le développement des filières de commercialisation des PFNL en milieu rural, l'élaboration de la stratégie et des plans d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux au Gabon,...

La cérémonie officielle de restitution des résultats enregistrés sur le terrain par le comité de pilotage depuis le lancement du projet a été ponctuée par l'allocution du ministre des Eaux et Forêts et celle du représentant de la FAO.

Le ministre Gabriel Tchango a indiqué que ce projet participe de la détermination du chef de l'Estat à œuvrer constamment pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, ajoutant que lecit projet contribue spécialement à la lutte menée dans le pays contre la pauvreté.

ie pays contre la pauvrete.
L'implication de notre pays dans la mise en œuvre de ce projet a abouti à l'élaboration d'une stratégie nationale assortie d'un plan d'action pour le développement des PPNL au Gabon. Cet outil constitue une avancée significative dans le processus de dévelopment de cette filière à fort potentiel économique, à travers la connaissance de la ressource, l'identification des acteurs et leur organisation en groupements d'intérêt économique appelés à se muer, à terme, en petites et moyennes entreprises forestières, la valorisation et la commercialisation de la commercialisation et la commercialisation et la commercialisation et la commercialisation.

de la ressource et le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire", devait souligner le ministre en charge des Eaux et Forêts.

Pour sa part, le représentant de la FAO, Lamourdia TChiamidiano, a souligné que le bassin du Congo constitue le deuxième grand massif de forêts tropicales denses et humides au monde. Il couvre près de 235 millions d'hectares et regorge, outre le bois d'œuvre, de grandes potentialités en matière de PFNL, pour le bien-être des populations de la sous-région. Et, environ 80% de la population utilisent ces ressources au quotidien, pour satisfaire leurs besoins de subsistance, et aussi comme source de revenus et d'emplois.

grandes potentialités en matière de PFNL, pour le bien-être des populations de la sous-région. Et, environ 80% de la population utilisent ces resources au quotidien, pour satisfaire leurs besoins de subsistance, et aussi comme source de revenus et d'emplois. "Les PFNL contribuent aussi bien à la sécurité alimentaire qu'au bien-être général des populations en Afrique centrale. Au plan macro-économique, les PFNL représentent un potentiel énorme pour le développement du secteur de l'agro-industrie, des industries pharmaceutiques et de l'éco-tourisme", a conclu M. Lamourdia TChiamdiano

Tanta Lewoussi Aboumanga

# Des résultats palpables pour éclairer les décisions futures

Au terme du projet GCP/RAF/441/GRR portant sur le "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PKNL)", mis en place par Porganisation des Nations unles pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) sons la supervision de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMI-FAC), six "produits" ou "résultats" out été formellement identifiés par les pays de la sous-région comme étant susceptibles de booster l'activité économique dans ce secteur, présenté comme très prometteur et particulièrement indiqué pour porter l'ambition de relèvement du nivean de vie des populations, notamment en zone rurale.

L'atelier de restitution des résultats relatifs à la mise en œuvre du projet au Gabon a abouti, hier à Libreville, à la confection d'une "boite à outlis" sur les FINL. Cette "boite" est considérée comme étant le premier produit, et se rapporte à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation élaborée.

Au titre du deuxième produit, l'on retient que les acteurs principaux (COMFAC, agences gouvernementales, partenaires, membres des associations/FMEF et ONG) sont désormais informés, senbilisés et formés sur le cadre conceptuel. Ils sont également imprégnés de l'importance des produits forestiers non ligneux.

duits forestiers non figneux.
S'agissant du troisième produit, et en matière de cadre juridique, le Gabon intègre d'ores et déjà les recommandations des directives PFNI, celles de la COMIPAC. Ce conformément au droit à l'alimentation et aux principes des droits de l'homme. Aussi, la Stratégie nationale et le plan d'actions pour le développement du secteur PFNI, au Gabon out été élaborés et retenus de manière participative et intersectorielle. La stratégie constitue une avancée significative dans le processus de développement dudit secteur à fort potentiel économique.

potentiel economique.

Pour le compte du cinquième produit ou résultat, l'on retient que les pays de la sous-région disposent, à compter de l'atelier de Libreville, d'outils et de procédures de gestion participative et durable des PFNL en faveur des communautés sur les sites pilotes développés et testés.

Enfin, s'ajoute à ce dispositif de gestion des ressources forestières, dont

Huneux 2

les produits ligueux, le renforcement des capacités des institutions forestières et des acteurs impliqués dans les filières PFN, un atout qui permettra la gestion pérenne de ces produits.

Pour mémoire, il est à rappeler que, bien que prévu pour 3 ans, le projet a bénéficié d'un prolongement de quatre mois, obtenu auprès du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs du gouvernement allemand. 38 mois après le début d'exécution du projet, Pateller tenu hier à Libreville s'est avéré nécessaire, afin d'informer l'ensemble des acteurs de ce secteur et les populations concernée des résultats du projet.

Carine Edwine MINDZE MBA



Quel est l'intérêt pour le Gabon de veiller à la gestion des produits forestiers non



ENSEIGNANT

VALORISATION

Le Gabon est un pays riche en biodiversité. Il peut le devenir encore plus enmettant en valeur cette biodiversité. A ce titre, il apparaît très important de valoriser ces produits. Et ce n'est pas une mauvalue chose que d'organiser ce secteur porteur pour notre pays.



LOUIS-GUSTAVE DG

AVANTAGES

Ce qu'il faudrait retenir, c'est que les produits non ligneux (odika, nixoumou, etc) nécessitent qu'une attention particulère leur soit accordée : ces produits, aux côtés des produits alimentaires et ceux de la pharmacopée par exemple, présentent divers avantages qu'il faut préserver durablement.



EXPERT

INE MINE

Les produits non ligneux, à l'instar de ceux du Burkina Faso, peuvent permettre à l'Etat de réduire, de manière substantielle, la question de la pauvreté en milieu rural. La création des PME forestières dans ce domaine est à envisager. Les PFNL constituent une mine pour l'Etat.

#### Produits forestiers non ligneux

## Une quarantaine de petites entreprises forestières créées

I M'B

Libreville / Gabon

D'UNE durée initiale de trois ans, le projet intitulé "Renfor-cement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des Produits forestiers non ligneux" (PFNL) est officiellement terminé. L'atelier national final de restitution des résultats s'est tenu hier, à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts.

Financé par le ministère de l'Alimentation, de l'Agricul-ture et de la Protection des consommateurs du gouvernement allemand, le projet PFNL a été déployé dans trois pays en Afrique centrale dont le Gabon. Pour M. Lamberdia Thiombiano, représentant sous-régional de la FAO, « le Bassin du Congo couvre près de 235 millions d'hectares et



Sabriel Tchango, minis tre des Eaux et forêts, ouvrant les travaux.

regorge, outre le bois d'œuvre, de grandes potentialités en matière de PFNL pour le blen-

être des populations ». Il a ajouté que 80 % des populations utilisent ces res-sources au quotidien, en vue de satisfaire les besoins de subsistance. Offrant de la nourriture, de plantes médicinales, d'ornement, d'énergie, de matériaux de construction, d'équipements de pêche, de biens et d'ustensiles, les PFNL



sont aussi source de revenu et d'emploi pour les populations rurales, ou en contact avec ces

espaces géographiques. Au Gabon, deux provinces (Estuaire et Woleu-Ntem) ont été choisies pour servir de sites-pilotes pour ce projet. Composé en quatre phases, le processus final dudit projet était de transférer des connaissances aux popula-tions rurales. Des connaistons rurales. Des comais-sances nécessaires à la création des petites entre-prises forestières dans les sec-teurs de l'agro-industrie, des

industries pharmaceutiques et de l'écotourisme. Les quelles entités ont pour matières pre-mières les PFNL A l'exemple du nkoumou, de l'odika, etc. D'après Thiombiano. le projet a accouché des résultats importants parmi lesquels l'amélioration du cadre juridique et institutionnel régissant ce secteur, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des populations rurales,

Quelques représentants

des groupe-ments d'interêt

ruraux à l'ate-

lier de clôture du Projet PFNL

En termes de petites entre-prises forestières créées, Alain

#### Brèves-monde Rassemblées par ECMM

Économie 3

FMI : la récession en zone em : la récession en zone euro va se poursulvre en 2013.Le FM a légèrement abaissé mercredi sa prévi-sion de croissance mondiale en 2013, relevant de nou-velles "faiblesses" dans la zone euro, qui devrait finale-ment rester en presentazone euro, qui devrait finale-ment rester en récession pour la deuxième année consécutive."La zone euro continue de représenter un risque considérable pour les perspectives de l'économie mondiale", indique un court rapport du FMI, même s'il relève des "progrès" dans la gestion de la crise de la dette. Albérie : atteignant 8.9%. gestion de la crise de la dette. Algérie : atteignant 8,9%, l'inflation a presque dou-blé en 2012. Le taux d'inflation en Algérie a presque doublé en 2012 atteignant 8,9% contre 4,5% en 2011, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse est due notamment à une augmen-tation "relativement impor-tante" des prix des biens alimentaires (12,22%), avec notamment 21,37% pour notamment 21,37% pour les produits agricoles frais et 4,67% pour les produits alimentaires industriels, a précisé l'ONS, cité par l'agence de presse APS. Le patronat britannique met en garde Cameron contre les risques pour l'économie. Le monde des affaires britannique a mis en affaires britannique a mis en

affaires britannique a mis en garde mercredi le Premier ministre conservateur David Cameron contre le risque d'ouvrir "la porte de sortie" de l'UE pour la Grande-Bre-tagne et d'introduire une incertitude néfaste pour une économie britannique convalescente. La "stratégie convalescente. La "stratégie (de David Cameron) n'est pas sans risques", a averti Terry Scuoler, patron de l'EEF, organisation patronale regroupant les industriels britanniques. "Si la porte vers la sortie de l'Union européenne est ouverte pour la Grande-Bretagne, cela diminuera notre capacité à in-fluencer les réformes dont l'Europe a besoin", a-t-il mis

en garde. Paris : SFR et Bouygues Te-lecom s'affrontent sur les licences 4G. Les opérateurs SFR et Bouygues sont à cou-teaux tirés sur le segment de développement de l'internet mobile haut débit en 4G, enjeu majeur de différencia-tion sur un marché chamboulé par l'arrivée de Free.
Bouygues Telecom a demandé en juillet 2012 à l'Autorité des télécoms (Arcep)
de pouvoir utiliser sa bande
de fréquences 1.800 MHz actuellement utilisée pour la
2G qui achemine la voix et
des données de faible volurne comme les SMS - pour
y faire transiter la 4G. Mais
développer la 4G via la
bande des 1.800 MHz est
beaucourphus ranide que de boulé par l'arrivée de Free. beaucoup plus rapide que de le faire sur les fréquences 2,6 GHz et 800 MHz et ses rivaux gnent qu'ils n'ont pas payé des sommes colors Orange, SFR et Free souli gnent quisi non pas paye des sommes colossales à l'État lors des encheres pour l'attribution de ces fré-quences 46 fin 2011 pour que celui-ci donne une auto-risation spéciale à leur concurrent Bouygues.

#### Agroalimentaire

### Explorer les dérivés du digestat pour l'agriculture et la pisciculture

ECMM

Libreville/Gabon

DANS le souci de protéger l'environnement par la valorisation des biens et services assurer une prospérité économique soutenue en garantissant une sécurité alimentaire, améliorer et généraliser le blen-être social, en éradiquant l'extrême pauvreté, des études vont être entreprises sur le digestat (une boue vis-queuse résiduelle, inodore, résultant du fonctionnement du sultant du fonctionnement du digesteur) réputé pour ses qualités en tant qu'engrals dans l'agriculture et fertilisant pour la pisciculture. Cette étude va être menée par les chercheurs du Centre na-tional de la recherche scienti-fique.

fique et technologique (Cenarest), plus précisément ceux de l'institut de recherche agronomique et forestière



Blaise Rollinat Mboye, bio-écologue et chercheur à l'Iraf, a expliqué le potentiel du digestat dans le do-maine de la pisciculture...

(Iraf). Une mission confiée aux (Irat). Une mission confiée aux chercheurs par Luc Oyoubi, ministre de l'Économie, de l'Emploi et du développement durable, le 18 janvier dernier, à l'immeuble Arambo, lors du lancement officiel de la deuxième phase du projet de développement du système



tandis que Christian Ntoutoume, chercheur à l'Iraf l'a fait également pour l'agriculture.

biodigesteur, dans l'optique du fonctionnement du projet de valorisation des déchets de

l'abattoir d'Owendo. Il s'agira d'étudier les possibi-lités de recycler ce déchet pro-duit par le biogaz. Une valorisation des déchets né-cessaire à la production de lé-

gumes ou d'alimentation pour

poissons. Dans le domaine agricole, il Dans le domaine agricole, il sera question du traitement et condition optimale du diges-tat, de la quantité optimale de fertilisation, puis du classe-ment des cultures testées en tenant compte de leur bonne croissance. Autrement dit, de cregarder les valeurs fertili-santes et comment amender un sol pour qu'il donne les ré-sultats probants», a indiqué Christian Ntoutoume, chercheur à l'Iraf. Mais aussi, de « truiter et tester le digestat en vue de son utilisation comme engrais, étant donné qu'il contient l'intégralité des éléments fertilisants, excepté l'azote » a-t-il ajouté.

En d'autres termes, il faudra concrètement regarder l'ap-port du digestat au niveau du sol, comment il sera utilisé pour les plantes et définir les quantités nécessaires pour les différents types de sols et de

Dans la pisciculture par contre, ils agira d'ensemencer des aquariums et bassins, Afin d'y sulvre les paramètres phydysuvre ies parametres physique et chimique, ainsi que l'evolution du zooplanton, viande dont se nourrissent les poissons. Autrement dit, d'analyser l'aptitude fertilisante du digestat pour la production primaire, le trattement et les conditions entireales de conditions optimales de conditionne-ment et les doses de fertilisation. Car il y a dans le milieu aquatique, selon le chercheur et bio-écologue Blaise Rollinat Mboye, des poissons qui pré-fèrent les légumes, et d'autres

Makaya, coordonnateur du projet, précise que 43 Grou-pements d'intérêts écono-miques (GIE) ont été fondés sur l'ensemble des deux pro-vinces, soit 32 dans le Woleu-

Ntem et 11 dans l'Estuaire.

Sur la pérennité desdites PME, M. Makaya a indiqué

que quelques-unes sont déjà indépendantes. Pour le cas du

nkoumou, on note une orga-nisation de cette filière où les producteurs du Woleu-Ntem

approvisionnent les commer-

C'est pourquoi, le ministre des

Eaux et Forêts, Gabriel Tchango, s'est réjoui de ce que

Tchango, s'est réjoui de ce que le projet ait abouti à l'élaboration d'une stratégie nationale, assortie d'un plan d'action pour le développement des PFNLau Gabon. «Je veillerai à ce que les acquis du projet soient sauvegardés et pérennisés », a conclu le ministre des

Eaux et Forêts en ouvrant les

travaux de l'atelier final du

ntes de Libreville.

férent les légumes, et d'autres la viande. Et, au stade larvaire, le poisson a besoin de protéines d'origine carnée (zooplancton) pour grandir rapidement. L'intérêt dans ce domaine est de pouvoir apporter au poisson, les alimente lu poisson, les alimente lu poisson, les alimentes lu poisson, les alimentes lu permettant une les controlles de la controlle de la con aliments lui permettant une croissance rapide.

### Séminaire de renforcement des capacités sur la comptabilité publique

#### Assimiler les règles de la comptabilité publique

A-P.D Hareville/Gabon

DIX agents de l'Autorité de régulation des communications electroniques et des postes (Arcep) ont pris part, du 16 au 22 janvier 2013, à un séminaire de renforcement de capacités sur la comptabilité publique. Sollicitée par ladite structure et organisée par la Cour des comptes, cette formation devait permettre à ces agents chargés de la compta-bilité, du contrôle de gestion et de l'audit interne, d'assimiler les règles de la comptabilité publique. La cérémonie de clôture s'est

déroulée en présence des autorités de cette juridiction financière, notamment le premier président Gilbert



Gibert Ngoulakia, pre sident de la Cour des comp lors de la cloture du séminaire sur la comptabilité publique.

Ngoulakia, et du secrétaire exé-cutif de l'Arcep, Serge Essongue Ewampongo. Cinq jours durant, les partici-

cind jours direit, les partici-pants se sont penchés sur les grands principes de la gestion budgétaire, les règles fonda-mentales de la comptabilité publique, la présentation du



Une vue des participants

budget, la préparation et la gestion des autorisations budgétaires, l'exécution des regétaires, l'exécution des re-cettes publiques, l'application des dépenses publiques, l'exé-cution des opérations de tréso-rerie, les règles de la comptabilité générale dans le secteur public et l'exercice du contrôle sur les budgets pu-

Lors de cette session de formation, une évaluation a été faite pour mesurer le niveau de connaissances des partici-pants. Au regard des résultats obtenus, tout porte à croire que les apprenants sont désor-

mais mieux outillés sur les questions liées à la comptabi-lité publique. En clôturant les travaux, Gil-bert Ngoulalda a félicité les agents pour leur "participation active et efficiente" à cette session financière. Et de préciser que la Cour des comptes n'a pas seulement pour missions le contrôle des finances publiques et le jugement des comptes des comptables pu-blics, mais également la sensibilisation et surtout formation de ses justiciable A cette occasion, le premier président de la Cour des comptes a formulé le vœu de voir la collaboration entre son institution et l'Arcep servir

d'exemple pour l'affermisse-ment de la bonne gouver-nance au Gabon. Une remise des attestations aux participants a mis un terme à la formation.